



INTERPELLATION

Auteur CVPO, par Philipp Matthias Bregy et Manfred Schmid
Objet Combien coûte le changement de désignation / la nouvelle répartition des départements?
Date 12.09.2017
Numéro 6.0083

Ceux qui étaient une fois le DFS, le DFI, le DSSC, le DTEE et le DEET ont désormais pour noms le DFE, le DSSC, le DMTE, le DSIS et le DEF. Cette redénomination a entraîné des changements de panneaux de signalisation, des modifications de logos sur des véhicules et la création de nouveaux en-têtes. Ces changements n'ont évidemment pas été sans occasionner des frais, d'autant que des remplacements de véhicules et de panneaux de signalisation étaient intervenus peu de temps auparavant. A quoi s'ajoute le fait que la nouvelle répartition des départements engendre des coûts supplémentaires, tels que les frais de déménagement et de réorganisation.

Conclusion

A combien se montent:

- a) les coûts globaux pour la nouvelle désignation des départements (transformation des logos sur les véhicules, changement des panneaux de signalisation, etc.)?
- b) l'ensemble des coûts liés à la nouvelle répartition des départements (frais de déménagement et de réorganisation)?